



HAL
open science

Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants

Fanny Georges, Virginie Julliard

► **To cite this version:**

Fanny Georges, Virginie Julliard. Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants. XXème Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication., Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication., Jun 2016, Toulon, France. hal-01575174

HAL Id: hal-01575174

<https://hal.science/hal-01575174v1>

Submitted on 9 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Georges, Fanny & JULLIARD, Virginie (2016) « Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants ». Actes du XXème Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication.

Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants
When the web registered the deceased in the world of living

Fanny Georges, Maître de conférences
Université Paris 3, CIM/MCPN, CNRS/ISCC.
fanny.georges@univ-paris3.fr

Virginie Julliard, Maître de conférences
Université de Technologie de Compiègne, COSTECH/EPIN.
virginie.julliard@utc.fr

Mots-clés.

Identité numérique post mortem, pratiques d'écriture, mémoire, web social.

Résumé.

Ecrire aux morts permet aux vivants d'entretenir les liens entre eux tout autant qu'avec les défunts. Une analyse sémio-pragmatique du processus de pérennisation des profils *Facebook* des défunts est proposée sous l'angle des pratiques d'écriture des usagers, procédant par ajout ou suppression de contenus. Par ces activités impliquées par le dispositif techno-éditorial, tout autant que par les manières de faire des usagers, le web social inscrit le mort dans la temporalité des vivants.

Writing to the dead allows the living to maintain links between them as well as with the deceased. A semiotic-pragmatic analysis of the sustainability process of Facebook profiles of deceased is proposed in terms of the writing practices of users, proceeding by adding or deleting information. Through these activities involved by the techno-editorial device, as well as users *manières de faire*, the social web registered the deceased in the temporality of living.

Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants

Fanny Georges & Virginie Julliard

1 Introduction

Ecrire¹ aux morts ou à propos des morts est une pratique qui permet aux vivants de leur assurer « un surplus d'existence » (Despret, 2015, 11) et d'entretenir les liens, aussi bien entre les vivants (la communauté des proches endeuillés) qu'entre les vivants et les défunts. Cette situation se prolonge sur Internet.

Tout au long de la vie, les réseaux sociaux numériques (RSN) accompagnent les vivants et sont le support d'expression de leurs pensées quotidiennes. Le processus d'acculturation technique mis en évidence par Josiane Jouët en 1989 chez les usagers du Minitel et des premiers ordinateurs a continué de s'opérer, faisant entrer les technologies et le web au plus profond des relations interpersonnelles et de la vie spirituelle. Comme l'a montré Jeffrey Sconce dans son ouvrage *Haunted Media*, les médias ont été de longue date associés intuitivement à l'Au-delà. Les travaux sur les pratiques « technospirituelles » montrent que le web est investi comme support ou outil des pratiques religieuses (Douyère, 2011, Jonveaux, 2013), pour la consultation de contenus religieux (prières, textes sacrés), la conduite des pratiques religieuses (ex. situer la Mecque en vue de la prière musulmane) ou l'innovation religieuse (ex. envoi de SMS par Jésus) (Bell, 2006) ou encore dans un contexte de deuil (Duteil-Ogata & al., 2015). Des sites de pratique de « transcommunication instrumentale » (spiritisme sur internet) démontrent que les morts ayant utilisé Internet de leur vivant, sont tout à fait à même de s'y exprimer après leur décès, tout comme les anciens s'exprimaient via les tables tournantes (Georges, 2013). Le support numérique est devenu pour certains usagers, un espace potentiel d'expression des défunts.

Le web social présente un phénomène de délégation croissante de la présentation de soi (Georges, 2009). Nous avons donc souhaité étudier le cas limite de la mort d'un usager, en interrogeant comment l'identité numérique créée de son vivant continue de se construire après le décès, et par quels processus communicationnels et en observant quelles *manières de faire*

¹ Cet article entre dans le cadre du projet Eternités Numériques : les identités numériques post mortem et les usages innovants du web au prisme du genre, financé par l'ANR, programme « Sociétés Innovantes » 2013.

sont adoptées par les usagers. Depuis la fin des années 2000, des travaux ont en effet montré que les RSN (*Myspace*, puis *Facebook* en particulier) sont devenus des supports d'expression du deuil (Pène, 2011, Wrona, 2011)². On peut retenir que des caractéristiques propres aux RSN rappellent aux usagers la présence du mort parmi les vivants et nécessitent une réaction pour faire face à cette situation dysphorique. Par défaut, dans *Facebook*, les profils de défunts restent en ligne, continuant d'être indirectement actifs. Des notifications sont régulièrement adressées à leurs « amis » pour les enjoindre de recontacter les défunts, leur recommander de nouveaux amis ou leur souhaiter leur anniversaire. Le dispositif peut aussi faire envoyer automatiquement, par les profils des défunts, des invitations à jouer à des jeux joués de leur vivant. Cette forme de « récalcitance » (Brubaker & Hayes, 2011) du défunt peut entretenir la détresse de ses proches et recèle des enjeux affectifs forts. Comme l'ont montré les entretiens que nous avons conduits, pour certains, voir le profil du mort resurgir d'entre les vivants est insupportable. *Facebook* a pris conscience de ces enjeux et, depuis 2009, propose aux proches qui apportent la preuve du décès (acte de décès) de fermer les pages des défunts ou de les transformer en « compte de commémoration », que Sophie Pène désigne sous l'expression « page mémoriale³ » (Pène, 2011). Dans ce cas, la page apparaît avec la mention « En souvenir de » (ou « remembering » en anglais) à côté du nom du défunt et plusieurs fonctionnalités sont désactivées : les pages continuent d'être consultables par les membres du réseau numérique du défunt, sans que l'application relance ses amis pour qu'ils interagissent avec le défunt, réduisant ainsi l'impression traumatisante de resurgissement évoquée par les endeuillés. Les proches ont eu longtemps assez peu recours à cette fonctionnalité, soit parce qu'ils ne la connaissaient pas (Odom et al. 2010), soit parce que les sujets confrontés au phénomène, ne faisant pas partie de la famille, ne sont pas en possession des pièces administratives nécessaires. Dans tous les cas, nos entretiens ont montré que dans la situation de deuil, il est difficile aux usagers n'ayant pas précédemment réfléchi à cette situation, de prendre des décisions ou d'effectuer des démarches relatives à ces espaces jugés triviaux par certains, face à l'inéluctable. Les usagers interrogés peuvent hésiter à perdre définitivement la totalité (dans le cas d'une suppression) ou une partie (dans le cas d'une transformation en page de commémoration) des contenus publiés sur les pages profils de leurs proches. Toutefois, on peut supposer qu'avec la médiatisation de ce thème depuis trois ans en France,

² Au-delà des Rsn, de nombreux services payants dédiés à la visée mémoriale par soi-même, voient le jour chaque année (Georges et Julliard, 2014).

³ « Page mémoriale » est un néologisme et anglicisme proposé par l'auteure pour traduire l'expression « *memorialized account* », appellation adoptée par Facebook et qui est traduite dans la version française de Facebook par « compte de commémoration ». Contrairement à « mémoriel », dont le sens en français est beaucoup plus large, puisqu'il reporte de façon générale à la mémoire (*mnemè*), le terme « mémorial » pour désigner ce qui est relatif à la mémoire dans le contexte de la mémoire d'un défunt.

par exemple, de plus en plus d'usagers étant informés, ils puissent prendre cette décision. Depuis février 2015, la possibilité pour les usagers de choisir, de leur vivant, de supprimer leur profil ou de les transformer en « compte de commémoration » à leur décès et de désigner un légataire de son compte *Facebook*⁴ les incitera sans doute à penser cette situation pour eux-mêmes, et à être moins démunis lorsqu'ils seront confrontés à la mort d'un proche. Les internautes peuvent ainsi faire eux-mêmes le choix de conserver ou supprimer leurs données, soulageant les proches de ce choix difficile. Le service permettant de transformer un profil en compte de commémoration ne constitue qu'un cas de figure parmi d'autres possibilités de pérenniser la mémoire du défunt, le seul envisagé par *Facebook*. Ainsi, bien qu'en théorie cet usage ne soit pas autorisé par *Facebook*, les usagers préfèrent parfois « faire vivre » la page d'un défunt dont ils ont les identifiants et mots de passe, ou choisissent de créer une page mémoriale à partir d'une page « communauté », ces deux usages n'étant pas exclusifs (Georges et Julliard, 2014 ; Georges, 2014). Comme le montre Gaëlle Clavandier (2009), la socialisation du deuil présente une importance particulière dans le contexte des morts atypiques, comme les morts accidentelles, donnant lieu à des « communautés d'endeuillés » : la création et l'entretien de pages « communauté » dans *Facebook* pourrait donc être lus comme des formalisations sur le support numérique de ces communautés d'endeuillés.

Dans cette communication, nous présentons le dispositif méthodologique global de la recherche, ainsi que les résultats concernant la pérennisation des pages de profil des défunts par les activités de publication post mortem.

2 Méthodologie

Nous abordons le processus de pérennisation des profils des défunts sous l'angle des pratiques d'écriture qui surviennent après le décès d'un internaute (expression de compassion aux proches, hommage à la mémoire du défunt, adresse à celui-ci), en particulier dans les pages de profil des RSN créées du vivant des usagers. Par pratiques d'écriture, nous entendons tous les signes produits par l'utilisateur dans l'espace du dispositif techno-éditorial (URL, textes, images, smileys, vidéos, likes). Ces inscriptions résultent matériellement d'une inscription et symboliquement d'une interprétation⁵. Notre acception d'« écriture » s'entend au sens large : elle intègre aussi bien les textes, les images, les vidéos, les signes écrits utilisés comme

⁴ <https://www.facebook.com/help/103897939701143>

symboles graphiques. Les dispositifs numériques constituent avant tout des supports d'inscription et d'organisation symbolique de signes (ce sont des espaces éditoriaux, documentaires et de prise de parole) (Bonaccorsi et Julliard, 2010). Ces pratiques d'écriture se font « autour du mort », dans la mesure où elles se rapportent au mort comme sujet central de l'écriture, qu'il s'agisse de l'évoquer avec d'autres proches ou de s'adresser à lui directement.

Nous avons procédé à l'analyse sémiopragmatique d'un corpus de 46 pages créées du vivant des usagers et de 37 pages communauté, ces différentes pages se référant à 43 défunts.

Le corpus a été constitué selon deux procédés. D'une part, nous avons procédé à une identification de défunts par la presse, à partir de la base OT médias, de ce fait, la plupart des défunts dont les pages constituent notre corpus sont décédés des suites d'un accident ou d'une maladie médiatisée. D'autre part, nous avons procédé à une identification de défunts par recrutement boule de neige (les informateurs sont des proches des membres du projet). Dans ces deux cas, nous avons pu identifier les noms des défunts et faire des recherches à partir de ces noms dans le moteur de recherche de *Facebook*. Tous les noms n'étant pas associés à une page *Facebook*, nous n'avons conservé que les pages que l'on pouvait attribuer de façon plausible au défunt, cela en se fiant à l'adéquation entre le portrait du défunt délivré dans la presse et la description sur la page *Facebook* portant le nom du défunt et au contenu des posts lorsqu'ils étaient accessibles publiquement ou en demandant confirmation à nos proches. Dans la plupart des cas, et peut-être en raison de la médiatisation du décès dans la presse, il a été trouvé de nombreuses pages mémoriales créées post mortem, tandis que les pages créées du vivant de l'utilisateur ont été beaucoup plus difficiles à identifier. En revanche, nous n'avons pas eu accès aux hommages éventuellement produits sur les pages personnelles des proches, autrement que par les entretiens – ou lorsqu'un membre de l'équipe a été personnellement concerné (ces pages alors ne font pas partie du corpus pour des raisons de sensibilité des données et de respect du caractère privé de cette pratique, mais nous en tenons compte dans une approche que l'on pourrait qualifier d'expérience participante).

L'analyse de corpus a été en outre complétée par des entretiens, qui ont permis de saisir des pratiques non observables telles que la suppression ou la modification de textes ou d'images. Nous avons conduit quatre entretiens ouverts approfondis avec des personnes de notre entourage. Nous y avons procédé en plusieurs phases, s'inspirant des méthodes d'entretien en anthropologie.

Nous avons procédé, dans un premier temps, à une consultation globale de l'ensemble des pages et à une lecture des publications. Le contenu de ces pages présentant des données très sensibles et propres à susciter la compassion et l'émotion, nous avons, pour ce travail sur le long terme, procédé à une lecture de ces pages dans le cadre de réunions à deux, ce qui nous a permis de partager nos impressions et d'en discuter. Dans un deuxième temps, nous avons procédé à l'analyse approfondie des profils. Dans un souci de respecter le droit à l'oubli, nous avons anonymé ces profils.

3 La pérennisation des pages de profil de défunts

Comment, et dans quelles proportions, les pages de profils des défunts sont-elles pérennisées ? L'étude longitudinale⁶ du corpus de 46 pages profil créées par les défunts de leur vivant a permis de répartir ces pages selon quatre catégories (cf. Tableau 1). Les entretiens nous ont permis d'étayer les manières de faire des usagers.

Tableau 1 Classification des formes de pérennisation des pages de défunts

Corpus total	46 pages de profil
Profils présentant des publications publiques après le décès	23
Profils ne présentant pas de publication publique après le décès	18
Profils supprimés	4
Profils transformés en page commémoration	1

3.1.1 Profils actifs publiquement post-mortem

Vingt trois pages sur les 46 que nous avons recueillies présentent des publications publiques post mortem. Tout comme la première catégorie, il se peut que ces pages présentent en sus des publications réglées en mode « visible pour les amis et les amis d'amis », c'est à dire auxquelles nous n'avons pas eu accès. Dans le cadre du recrutement par boule-de-neige, nous avons ainsi pu avoir accès à plus de publications que via les copies d'écran réalisées avec le compte du projet dans la mesure où le système reconnaissait nos comptes personnels comme des « amis d'amis » du défunt.

⁶ L'étude longitudinale a été conduite de la manière suivante : une première capture des pages a été réalisée en septembre 2014, une seconde en mai 2015. Les pages ont été analysées lors du premier et du second relevé, puis revérifiées six mois (octobre 2015) et un an après (avril 2016).

3.1.2 Profils ne présentant pas de publication publique après le décès

Ces profils sont restés tels quels, sans aucune mention du décès de l'utilisateur ni aucune information publiée après le décès. Le fait que nous ne consultions que les pages en mode « public » relativise nos résultats : sur les 18 pages ne présentant pas de publication publique après le décès, il se peut qu'une certaine partie soit animées en paramétrage « visible pour les amis uniquement ». Ce chiffre indique donc le maximum de pages du corpus non animées. De fait, sur les pages des défunts de notre entourage, non intégrées dans le corpus, les publications post mortem se font majoritairement dans ce dernier paramétrage privé, les usagers considérant ces informations trop personnelles sans doute pour être paramétrées en mode « public ».

3.1.3 Profils supprimés après le décès

Quatre profils de défunt ont été supprimés entre les deux sessions d'extraction. Sur l'ensemble des noms de défunts relevés dans la base OTMédia, il se pourrait que certains défunts aient eu une page de profil *Facebook* de leur vivant, voire que cette page ait pu être investie comme espace de mémoire après leur décès, mais qu'elle ait été supprimée avant notre première capture (septembre 2014). Dans le cadre du recrutement boule-de-neige, cette information a pu nous être fournie par des entretiens. Dans ce cas il s'agit donc d'une proportion minimale, davantage de pages ayant sans doute été supprimées en réalité.

3.1.4 Profils transformés en page commémoration

Sur les 46 pages de notre corpus, une seule a été transformée en page de commémoration. Cette proportion est en revanche en principe assez juste dans le contexte du corpus. Cela confirme les résultats de Odom et al. (2011), selon lesquels la fonctionnalité de transformation en page de commémoration est peu représentée.

3.1.5 Pratique d'écriture et de dialogue intérieur

Concernant la pérennisation de l'identité numérique des défunts, une moitié de notre corpus présente des publications publiques sur la page du défunt, tandis qu'une autre moitié n'en

présente pas, ou ont été supprimées. Le fait qu'une page ne soit pas actualisée publiquement après le décès d'un usager ne signifie pas pour autant qu'elle n'est pas utilisée comme espace de recueillement : il se peut que la page ait été actualisée par suppression d'informations non désirables, comme il nous a été témoigné dans les entretiens, ou encore qu'elle ait été actualisée en mode « visible par les amis ».

Quand il y a pérennisation d'une page de défunt, l'activité de publication post-mortem démarre généralement avec l'annonce de la mort. La prise en charge de l'énonciation première de la mort sur la page d'un défunt est un acte symbolique dont le sujet peut avoir conscience qu'il dépasse sa simple volonté de témoigner de sa compassion ou de sa douleur, puisque ces témoignages annoncent également la mort de façon indirecte lorsqu'ils sont les premiers sur une page. Comme il a été témoigné dans les entretiens, la page du défunt est un support extrêmement sensible, et sujet à une décision de prise en charge sémiotique par les endeuillés. Lorsque la page est jugée insignifiante par les endeuillés, soit parce que l'usager ne l'utilisait pas régulièrement, soit qu'il publiait des informations dont les endeuillés jugent qu'elles ne reflétaient pas sa personnalité, elle ne fait pas l'objet d'une décision sémiotique de prise en charge (la représentation n'apparaît pas aux proches comme devant se pérenniser). La décision de sa suppression étant corrélée à des démarches pénibles auprès de *Facebook* dans ce contexte du deuil, il est probable que les usagers, *a fortiori* s'ils ne sont pas des usagers réguliers de *Facebook*, n'estimeraient pas que le coût symbolique de cette démarche se justifie du fait du caractère non représentatif de cette page : la laisser en état correspondrait donc, dans certains cas, probablement à une non décision. Par ailleurs, pour les endeuillés ou proches, connaissances, qui utilisent *Facebook* régulièrement, il est possible de supprimer le défunt de ses amis *Facebook* afin de ne plus recevoir de notification de relance de contact de la part de *Facebook*, et de revenir éventuellement sur sa page en passant par le moteur de recherche. Cette configuration peut sembler la plus proche de la relation traditionnelle à la stèle : les endeuillés reviennent sur la page du défunt et la consultent comme support de réflexion et de dialogue intérieur, se souvenant à travers les publications du moment où il était encore vivant. Cette pratique du dialogue intérieur n'est pas en contradiction avec l'usage d'une page actualisée post mortem.

4 Conclusion

Plusieurs points saillants des pratiques d'écriture autour du mort apparaissent corrélés aux spécificités des RSN et de la temporalité du web en particulier.

Premièrement, l'annonce de la mort du défunt n'est plus réservée à la famille, mais à l'ensemble des personnes qui peuvent publier sur sa page : le clivage traditionnel, mis en visibilité par exemple dans l'organisation des funérailles, entre la famille et l'entourage, est très atténué. Les amis sont susceptibles de publier un message ou une image qui informe du décès la famille. Toutefois, les usages, à l'instar des données numériques sur le défunt, rémanent également, et on observe qu'au fil du temps la famille peut reprendre son rôle traditionnel d'entretien de la page du défunt. Si les mères sont bien représentées, les enfants peuvent également occuper ce rôle, ou encore le compagnon ou la compagne. Deux témoins ont fait part de la constitution de communautés d'amis formées autour de la page *Facebook* d'un défunt ; ces communautés se rassemblent en la mémoire du défunt, et peuvent également entretenir la page en supprimant des informations ou en répondant aux publications. La socialisation du deuil sur internet peut donc ouvrir à la construction de nouvelles sociabilités entre amis du défunt qui ne se connaissaient pas préalablement, cimentées par la mort du défunt. Ces communautés d'amis peuvent soutenir la famille en deuil, par exemple, en organisant des soirées en son honneur ou encore des cagnottes pour l'aider à payer les funérailles. Ce nouveau rôle pris par les amis dans le processus de pérennisation du profil du défunt et par là, de sa mémoire, n'est pas sans incident, comme par exemple l'annonce prématurée de la mort d'un malade ou l'annonce du décès à la famille par les amis.

Un second point saillant est que les pratiques d'écriture autour du mort procèdent également par suppression (supprimer une information non conforme à l'image que l'utilisateur se fait du défunt, ou encore suppression du profil) ou absence de suppression (ne pas supprimer le profil d'un défunt, ne pas supprimer une publication), autant d'éléments invisibles qui ne peuvent être saisis que par les entretiens ou une comparaison méticuleuse de différents états d'une même page de profil à plusieurs moments. En ces actes de suppression ou d'absence de suppression s'exprime tacitement la volonté de l'entourage de pérenniser une certaine image du défunt, et d'éviter que son image soit salie par des publications indésirables (ex. publications à caractère pornographique). Ainsi, le simple fait de laisser le profil intact peut nécessiter une surveillance constante du profil du défunt ; par suite on peut supposer que ce phénomène accentue la sensation de présence du mort sur lequel veillent les vivants.

Tout comme l'usage des RSN a engendré des mutations des modalités d'être ensemble, et de nouvelles modalités de communication interpersonnelle, par suite, on peut considérer que la

Georges, Fanny & JULLIARD, Virginie (2016) « Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants ». Actes du XXème Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication.

façon dont ils sont mobilisés pour rendre hommage aux morts accompagnent une mutation de la relation à la mort et au mort. Dans *Facebook*, les morts font partie du monde des vivants.

5 Bibliographie

Bell G. (2006). No more SMS from Jesus: Ubicomp, religion and techno-spiritual practices. *Lecture Notes in Computer Science 4206*, 141.

Bonaccorsi J. & Julliard V. (2010). « Dispositifs de communication numériques et médiation du politique. Le cas du site web d'Ideal-Eu », in Aghababaie, M., Bonjour, A., Clerc, A., Rauscher, G., (dirs.), *Usages et enjeux des dispositifs de médiation*, Nancy, PUN, p.65-78.

Brubaker J. R. & Hayes G. R. (2011). « We will never forget you [online]: An Empirical Investigation of *Post mortem* MySpace », CSCW 2011, March 19–23, 2011, Hangzhou, China.

Clavandier G. (2009). *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*. Armand Colin, 247 p.

Despret V. (2015). *Au bonheur des morts. Récit de ceux qui restent*. Paris, La Découverte.

Douyère D. (2011). « La prière assistée par ordinateur », *Médium*, n°27, p. 140-154.

Duteil-Ogata F. (2015). « New Funeral Practices in Japan - From the Computer-Tomb to the Online Tomb » in *Online Heidelberg Journal of Religions on the Internet*, Vol 8 Religion on the Web. Proceedings of the Conference by the French Association for the Social Sciences of Religion : 11-27.

Georges F. & Julliard V. (2014). « Aux frontières de l'identité numérique. Éléments pour une typologie des identités numériques post mortem », *Les frontières du numérique*, N. Bouhaï, H. Hachour, I. Saleh (dir.). Paris, L'harmattan.

Georges F. (2009). « Identité numérique et Représentation de soi : analyse sémiotique et quantitative de l'emprise culturelle du web 2.0. » *Réseaux*, 154. 165-193.

Georges F. (2013). « Le spiritisme en ligne. La communication numérique avec l'au-delà. » *Les cahiers du numérique*, 3-4, 9. 211-240.

Georges F. (2013). « *Post mortem* digital identities and new memorial uses of Facebook. The identity of the producer of a memorial page », *Thanatos*, vol. 3, n° 1, *Death, mourning and the internet*, p. 82-93.

Jeanneret Y. (2006). « Faire avec le faire communicationnel : les prétentions de la sémiotique face à l'horizon des pratiques », *Nouveaux Actes Sémiotiques. Actes de colloques Arts du faire : production et expertise*.

Georges, Fanny & JULLIARD, Virginie (2016) « Quand le web inscrit le mort dans la temporalité des vivants ». Actes du XXème Congrès de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication.

Jonveaux I. (2013), *Dieu en ligne. Expériences et pratiques religieuses sur Internet*, Paris, Bayard.

Odom W., Harper R., Sellen A., Kirk D. & Banks R. (2010). « Passing on & putting to rest: understanding bereavement in the context of interactive technologies ». Proc. CHI 2010, 1831-1840.

Pène S. (2011). « Facebook mort ou vif. Deuils intimes et causes communes », *Questions de communication* n°19, p.91-112.

Sconce J. (2000). *Haunted Media: electronic presence from telegraphy to television*. Durham: Duke University Press.

Wrona A. (2011). « La vie des morts : jesuismort.com, entre bibliographie et nécrologie », *Questions de communication* n°19, p.73-90.